

S'inscrire au DAEU option A - littéraire

1. Admission et Inscription 2022-2023	1
2. Journée du 15/09/2022 test de français à Pau	2
3. Rentrée 2022/2023	2
4. Examens 2022/2023	2
5. Les calendriers de la formation	2
6. En savoir plus avant de s'inscrire	2
6.1 Conditions d'admission	2
6.2 Conseils	3
6.3 Matières optionnelles	3
7. Tarifs	4
7.1 Inscription en mode global	4
7.2 Inscription en mode capitalisable	4
8. Retrait des diplômes	5
8.1 Les diplômes 2019-2020 sont disponibles	5
8.2 Diplôme vers l'étranger	5

Admission et Inscription 2022-2023

PREMIÈRE PHASE/ ADMISSION

Attention! La demande d'admission et le dépôt des pièces justificatives se font uniquement en ligne sur Apoflux

du 30 mai au 02 septembre 2022

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>

ATTENTION!

**Dans le champ «Année d'obtention du Bac",
préciser votre dernière année de scolarisation**

Dans le champ « titre d'accès », veuillez inscrire "Non bachelier"

DEUXIÈME PHASE: INSCRIPTION

*Après réception de l'avis favorable d'admission,
l'inscription se fera entre le 6 juillet et le 5 septembre
2022 par un lien qui vous sera transmis par courriel*

Journée du 15/09/2022 test de français à Pau

Rentrée 2022/2023

Site de Mont de Marsan: IUT de Pau et des Pays de l'Adour

Site de Pau : Collège STEE

Site de Bayonne: IUT de Bayonne

PAU Présentiel : UPPA

Examens 2022/2023

DAEU Présentiel et FOAD

Les examens se déroulent en 2 ou 3 temps. Le devoir 2, en février, compte pour 30% de la note finale. La session 1, en mai, compte pour 70% de la note finale. Pour ceux qui n'ont pas obtenu la moyenne au devoir 2 + session 1, une session de rattrapage est organisée en juin. Au cours de cette session, vous repassez l'épreuve ou les épreuves à laquelle (ou auxquelles) vous n'avez pas obtenu la moyenne de 10/20 en session obligatoire.

DAEU FOAD

* Les devoirs 1 et 3 sont notés pour vous guider dans votre suivi pédagogique.

Les calendriers de la formation

↓ [Calendrier en présentiel](#)

↓ [Calendrier en FOAD \(Formation Ouverte et A Distance\)](#)

En savoir plus avant de s'inscrire

[Conditions d'admission](#)

Pour les personnes âgées d'au moins 24 ans à la date du 1er octobre 2023, fournir toutes pièces justificatives qui démontrent l'interruption des études initiales depuis au moins 2 ans à la date du 15 septembre 2022 (certificat de fin de scolarité du dernier établissement d'enseignement fréquenté, certificat de travail, attestation d'inscription comme demandeur d'emploi...)

Pour les personnes âgées d'au moins 20 ans et de moins de 24 ans à la date du 1er octobre 2023, fournir toutes pièces justificatives qui démontrent l'interruption des études initiales depuis au moins 2 ans à la date du **15 septembre 2022** (certificat de fin de scolarité du dernier établissement d'enseignement fréquenté, certificat de travail, attestation d'inscription comme demandeur d'emploi...), *ET*, fournir toutes pièces justificatives d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale pendant au moins 2 ans au 1er octobre 2023 (certificat de travail, attestation d'inscription à pôle emploi, attestation de suivi de formation professionnelle destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, attestation de service national, justificatif de période consacrée à l'éducation d'un enfant, justificatif d'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la [loi n° 84-610 du 16 juillet 1984](#)).

Cas particuliers : Sont également admises à s'inscrire les personnes de nationalité étrangère (en dehors de ceux de la UE) résidant en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires, soit d'un permis de séjour les autorisant à travailler en France, soit d'une carte de réfugié politique.

S'agissant de l'inscription aux épreuves des candidats handicapés, le recteur de l'académie de résidence du candidat peut, par dérogation aux règles générales et après avis du président de l'université concernée, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription.

Conseils

Afin de préparer au mieux votre entrée en formation, quelques conseils pour se réappropriier les bases, notamment en langues :

- * L'anglais ou l'espagnol en 90 jours
- * Passeport 3ème (langues + français)
- * Français : www.ortholud.com
- * Projet Voltaire : www.projet-voltaire.fr
- * Et les incontournables : Bled et Bescherelle

Matières optionnelles

Pour le choix des matières optionnelles du DAEU A , vous pouvez consulter le livret de présentation dans lequel vous trouverez le programme de chaque matière.

 [PLAQUETTE D'INFORMATION](#)

et

↓ LIVRET DE PRÉSENTATION

Tarifs

Inscription en mode global

- * Tarif individuel : 880€ (dont 170€ des Droits nationaux de scolarité)
- * PRF* : 170€
- * Financeurs privés, publics et autres (entreprise, etc.) : 2 250€ - demander un devis de formation**

**Si vous justifiez d'une situation sociale correspondant aux critères définis par la Région Nouvelle Aquitaine: demandeur d'emploi non indemnisé, en particulier demandeur d'emploi de moins de 26 ans relevant d'un dispositif de formation insertion type « Mission locale », vous pouvez prétendre à une exonération du coût pédagogique de la formation dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle. Si vous bénéficiez de cette aide, vous vous engagez à suivre la formation de façon assidue ; dans le cas contraire, vous pourrez être exclu du dispositif et contraint à payer la totalité de la formation. Le nombre de places conventionnées et agréées au titre de la rémunération des stagiaires est limité.*

Si vous êtes indemnisé par Pôle Emploi au titre de l'allocation d'Aide de Retour à l'Emploi (ARE), vous pouvez conserver le bénéfice de vos indemnités et prétendre à une prise en charge des frais de formation. Se renseigner auprès de votre Agence Pôle Emploi.

*** Faire la demande de devis par mail ou par courrier en précisant : les coordonnées de l'employeur - vos coordonnées - les matières choisies FOAD ou en présentiel et le site de préparation.*

Inscription en mode capitalisable

- * Individuel (dont droits nationaux de scolarité) forfait : 1 matière 400€, 2 matières 560€, 3 matières 720€, 4 matières 880€
- * PRF* : 170€
- * Financeurs privés, publics et autres (entreprise, etc.) : 1 matière 855€, 2 matières 1320€, 3 matières 1785€, 4 matières 2250€ - demander un devis de formation **

**Si vous justifiez d'une situation sociale correspondant aux critères définis par la Région Nouvelle Aquitaine: demandeur d'emploi non indemnisé, en particulier demandeur d'emploi de moins de 26 ans relevant d'un dispositif de formation insertion type « Mission locale », vous pouvez prétendre à une exonération du coût pédagogique de la formation dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle. Si vous bénéficiez de cette aide, vous vous engagez à suivre la formation de façon assidue ; dans le cas contraire, vous pourrez être exclu*

du dispositif et contraint à payer la totalité de la formation. Le nombre de places conventionnées et agréées au titre de la rémunération des stagiaires est limité.

Si vous êtes indemnisé par Pôle Emploi au titre de l'allocation d'Aide de Retour à l'Emploi (ARE), vous pouvez conserver le bénéfice de vos indemnités et prétendre à une prise en charge des frais de formation. Se renseigner auprès de votre Agence Pôle Emploi.

*** Faire la demande de devis par mail ou par courrier en précisant : les coordonnées de l'employeur - vos coordonnées - les matières choisies FOAD ou en présentiel et le site de préparation.*

Retrait des diplômes

Les diplômes 2019-2020 sont disponibles

Vous pouvez :

- * Les récupérer personnellement au bureau du DAEU sur présentation d'une pièce d'identité (tous les jours du lundi au vendredi, 9h00-12h00/14h00-17h00)
- * En faire la demande écrite en joignant :
 - * une enveloppe format A4 renforcée, affranchie au tarif d'une lettre recommandée avec accusé de réception (+ bordereau poste) et libellée à votre adresse
 - * une photocopie de votre carte d'identité
- * Mandater une tierce personne : Pour cela, cette personne doit se présenter munie de :
 - * votre demande écrite dans laquelle il est expressément précisé le nom de la personne mandatée
 - * une photocopie de votre carte d'identité
 - * sa pièce d'identité

Diplôme vers l'étranger

Pour recevoir votre diplôme, vous devez en faire la demande écrite en joignant :

- * une enveloppe format A4, affranchie au tarif d'un recommandé avec accusé de réception lettre
- * une photocopie de votre carte d'identité ou passeport
- * la demande écrite DOIT mentionner l'adresse de l'ambassade de France de votre lieu de résidence ainsi que votre adresse personnelle